

Comité consultatif transition écologique - compte rendu de la réunion du 06/04/2022

Présents : Dominique Arnaud-Thuillier, Mireille Banet, François Brocard, Christine Browaeys, Emmanuel Cappellin, René Costerousse, Joëlle Des Aubry, Diane Facomprez, Pierre Forêt, Freddy Martin, Frédéric Morin, Martial Sutteau,

Excusés : Jean-Jacques Dulaurier, Florence Pillant, Gille Raye

Avant de débiter la réunion, Christine Browaeys précise qu'elle participe désormais au Comité consultatif en tant qu'élue, et animatrice au même titre que Florence Pillant, suite à la démission d'un conseiller municipal début janvier.

Retour sur le **projet des ombrières photovoltaïques** (parking de la gare) : au vu des factures de l'année 2021, on peut estimer la consommation électrique des bâtiments communaux à 90 000 kWh. Il restera donc un gap important pour les particuliers, la production annuelle des panneaux photovoltaïque ayant été estimée à 325 215 kWh par Dwatts.

Remarque importante : la conjoncture a rapidement changé en quelques mois, avec une forte augmentation sur le coût des matériaux, ce qui aura une incidence sur le prix des équipements des ombrières de la gare (cahier des charges en cours d'élaboration).

François Brocard rappelle que ce projet n'a pas encore été validé par le conseil municipal, après les préconisations émises par le comité consultatif de transition écologique.

Il est suggéré que les personnes les plus démunies soient prioritaires à Saillans pour bénéficier de cette nouvelle source d'énergie électrique à prix préférentiel.

On propose de faire un point sur **les actus du moment** en lien avec la transition écologique :

- la journée des déchets organisée le 13 mai à Saillans, avec la 3CPS qui viendra présenter les nouvelles consignes de tri (bacs multi matériaux : un unique conteneur jaune pour les emballages et les papiers ; 3 nouveaux bacs dédiés aux cartons : l'abri du besoin, les Samaritains (RD156), la zone d'activité.

- le film /débat « L'eau, toujours un bien commun ? », le 12 avril, à partir de 19h30 au Temple de Saillans, organisé par la coopérative citoyenne de Saillans (groupe agriculture). Mireille Banet fait circuler quelques flyers présentant l'événement.

- Chaque année, l'OFB (Office Français de la Biodiversité) organise un appel à projets pour encourager la réalisation d'atlas communaux de la biodiversité. Cette année, la date limite pour déposer les candidatures est le 15 avril 2022.

Ce projet a déjà été évoqué avec Gille Raye qui nous présentera prochainement son approche. Il permettra de faire un inventaire de la faune et la flore à Saillans, ce qui servira de référence pour mesurer l'évolution des espèces au fil du temps et de la modification des écosystèmes.

On accueille Emmanuel Cappellin, **nouveau venu dans le comité.**

Emmanuel nous parle de son expérience au sein du GAP transition écologique (14 membres) lors de la précédente mandature. Il témoigne de plusieurs initiatives :

- l'information citoyenne sur la rénovation énergétique des bâtiments et les aides possibles

- l'étude réalisée en vue d'une exploitation de l'énergie hydraulique sur le site de l'ancien canal de l'usine de Saillans : le bilan de fut pas concluant faute de débit suffisant, l'eau de la Drôme ayant beaucoup baissé depuis la démolition du canal

- la réalisation de la centrale solaire villageoise, avec un mini réseau d'autoconsommation pour le quartier de Montmartel.

L'installation photovoltaïque Montmartel réalisée par Dwatts pour le projet d'habitat participatif de la SCIA "Jardins Montmartel" est d'une puissance crête d'un peu moins de 100 kWc et produira 132 000 kWh chaque année sur l'ensemble de l'installation, dont 86 300 kWh en revente totale et 45 700 kWh en autoconsommation collective. Huit ménages ont déjà rejoint l'autoconsommation collective et une ouverture prochaine se fera aux autres ménages du voisinage le souhaitant.

Comme déjà évoqué plus avant, le « **groupe agriculture** » (CCS) s'interroge sur la problématique de l'eau, ressource à préserver et à économiser avec la baisse des nappes phréatiques. Il pourrait être question d'installer des réservoirs pour y « attraper » l'eau quand il pleut. Un système de capteurs permettrait d'en surveiller l'évaporation.

Nota : actuellement, les bassines utilisées pour sécuriser l'irrigation agricole ne sont pas remplies par les pluies, mais surtout par pompage en hiver dans les nappes souterraines.

Le groupe a aussi en projet la réalisation de mini-reportages sur le travail de chaque agriculteur, et des initiatives de vente de fruits et légumes en pratiquant des prix différents : le « prix juste », et soit plus, soit moins, selon les capacités financières de chacun. L'idée serait d'essayer d'avancer ensemble avec le comité consultatif.

Frédéric Morin nous présente son **projet de claustra à lames fixes** inclinées pour la protection solaire des façades ouest, imaginé dès 1980 (habitat bioclimatique).

Le but de ce dispositif est de laisser pénétrer le soleil en hiver pour réchauffer le lieu, et au contraire de protéger de la chaleur du soleil en été. On vise un compromis intelligent entre les 2 solstices de l'année : laisser rentrer un peu de lumière en été permettra de faire pousser de la végétation (à feuilles caduques) pour protéger encore mieux du soleil.

Saillans ne connaissant pas encore un climat tropical, l'idée ne serait pas d'envisager de protéger une habitation, mais de tester le dispositif en protection d'un petit site (banc public). Parmi les besoins évoqués, la protection des terrasses exposées au soleil.

Frédéric Morin suggère de concevoir rapidement un prototype, de préférence à deux panneaux en angle droit pour le rendre plus solide et résistant au vent. L'emplacement envisagé pourrait être à l'école ou sur le terrain de sports...

A l'ordre du jour de la prochaine réunion :

- bilan d'étape après un an de fonctionnement du comité consultatif

Prochaine réunion prévue le **mercredi 18 mai 2022**, à 20 h, salle de réunion de la mairie



Frédéric MORIN = claustra à lames fixes inclinées à 38° et basculées à 45° , écartement = profondeur
ETE = mi-juin + mi-juillet à 17h30 :



Frédéric MORIN = claustra à lames fixes inclinées à 38° et basculées à

45°, écartement = profondeur

HIVER = fin novembre et début février à 14h00 :



Frédéric MORIN = claustra à lames fixes inclinées à 38° et basculées à 45°, écartement = profondeur

HIVER = fin novembre et début février à 15h15 :

